

FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa
(FMFP)

TRAME D'APPEL À PROJETS



SECTEUR EQUITE

Date : juin 2020

Secteur Equité

Développons ensemble le capital humain à Madagascar !

Table des matières

1. Objet de l'appel à projets	4
a. Objectifs de l'appel à projets.....	4
b. Résultats attendus.....	4
c. Effets attendus	5
2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)	5
3. Contexte de l'appel à projets	6
4. Les Orientations prioritaires	7
5. Type de structures éligibles	9
6. Description de la réponse attendue	9
7. Contenu de la proposition de projet	9
a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet.....	10
b. Contexte socioéconomique.....	10
c. Contexte du projet	10
d. Objectifs et contenu de la formation	10
e. Modalités de la formation.....	11
f. Bénéficiaires	11
g. Indicateurs de résultats.....	11
h. Durée	12
i. Le budget.....	12
j. Le cahier des charges	12
8. Les conditions relatives au projet	12
a. Conditions financières.....	12
b. Conditions générales	13
9. Procédure de l'appel à projets	13
a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception.....	13
b. Sélection du porteur de projet.....	13
c. Les critères de sélection	14
d. La sélection.....	14
e. Réponse à la soumission	14
f. Contractualisation	14
10. ANNEXE	16
Annexe 0 : Formulaire de demande de financement (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	17
Annexe 1 : Canevas du formulaire de lettre de demande de financement (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	19

Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	20
Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance	31
Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	34
Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	35
Annexe 4. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	36

1. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises la conception et la mise en œuvre d'actions de formation.

a. Objectifs de l'appel à projets

i. Du point de vue global

En termes d'objectifs généraux, cet appel à projets permettra de :

- Préparer la relance de l'économie post crise sanitaire (COVID 19) pour les petites unités économiques individuelles, les micros et petites entreprises
- Contribuer au maintien des emplois dans les secteurs d'activités informels
- Promouvoir la culture de la formation professionnelle auprès des entreprises informelles
- Développer les relations socio-économiques entre les entreprises formelles/informelles
- Contribuer à la promotion des formations respectant la distanciation sociale

ii. Du point de vue spécifique

- Au profit des exploitants individuels, micro/très petits, petits entrepreneurs et leurs salariés
 - En vue de développer les compétences et qualifications des chefs de microentreprises afin qu'elles puissent effectivement participer à la dynamique économique locale, pousser à une meilleure gestion de leur entreprise et améliorer leur résilience face aux crises ;
 - En vue de développer les compétences et qualifications des salariés des très petites entreprises et micro-entrepreneurs afin qu'ils puissent s'adapter aux exigences de leurs employeurs ;
 - En vue de qualifier les déflatés (autrement dit les personnes mises en chômage technique suite à la crise sanitaire) et jeunes en reconversion professionnelle dans le secteur informel sur des compétences requises par le marché du travail ;
- Et au niveau du secteur informel, l'appel permettra de :
 - Faire adopter aux acteurs de l'informel le protocole sanitaire afin d'intégrer ce paramètre dans l'exercice de leurs métiers ;
 - Répondre aux objectifs inscrits dans les orientations stratégiques sectorielles ;
 - Développer la culture de la formation professionnelle auprès des TPE – PME ;
 - Contribuer au développement des compétences des jeunes en apprentissage traditionnel afin d'assurer leur réinsertion professionnelle.

b. Résultats attendus

Les projets devront former 6000 personnes comprenant :

- Au moins 3000 exploitants individuels, micro/très petits et petits entrepreneurs qui seront renforcés dans le développement de leurs activités ;
- Environ 3000 employés des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) qui vont bénéficier à la fois de formations transversales et techniques et dont 50% sont issus des entreprises TPE-PME ;
- Au moins 25% des formés sont des jeunes en situation d'apprentissage ;
- Au moins 50% sont des femmes ;
- Au moins 50% ont moins de 35 ans.

c. Effets attendus

- Les capacités techniques et managériales des micro, petits et moyens entrepreneurs sont renforcées de manière à accompagner leur réadaptation face aux contraintes de la crise ;
- Les micro, petits et moyens entrepreneurs sont formés à des techniques permettant une diversification ou le développement de leur activité ;
- Des emplois ou AGR dans le secteur sont créés et/ou maintenus notamment pour des jeunes de moins de 35 ans, des déflatés et des femmes
- Des filières et métiers (du secteur informel) économiquement porteurs dans le contexte actuel sont promus au bénéfice des personnes en situation d'emploi précaire ;
- Des déflatés, jeunes, femmes et autoentrepreneurs sont aidés dans leur processus de réinsertion professionnelle
- Les jeunes en situation d'apprentissage dans des dispositifs de production informels sont formés suivant un système structuré et sont insérés dans un métier porteur.

2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique et habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels ;
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (INP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets de type équité portés par des organisations ou groupements agissant au nom des cibles issues du secteur informel ou des organismes territoriaux à but non lucratif ou toute autre organisation engagée dans le renforcement des capacités des micros, petites et très petites entreprises, des maîtres d'apprentissage et dans la professionnalisation des

jeunes en situation d'emploi précaire. Il est lancé par le Comité Sectoriel Paritaire de l'équité qui conduit la stratégie de développement de la formation du secteur, définit les priorités et en assure la mise en œuvre à travers des appels à projets.

3. Contexte de l'appel à projets

Le Secteur Equité (non cotisant) consacré à l'économie informelle fait partie des 07 secteurs financés par le FMFP à travers les différents appuis octroyés par les partenaires techniques et financiers.

En étant le premier pourvoyeur d'emplois à Madagascar, les unités de production du secteur informel doivent faire l'objet de stratégies politiques visant l'intégration progressive de leur production, leur main d'œuvre et leur capital dans le système formel.¹

La précarité des conditions de travail dans le secteur informel est préoccupante et suscite des réflexions sur les mesures à prendre concernant l'accompagnement des acteurs. En effet, peu de travailleurs du secteur informel bénéficient d'avantages ou de prestations classiques dans le cadre d'une relation de travail réglementée. Seulement 1 % des actifs des unités de production informelles (UPI) de Madagascar bénéficient de la couverture sociale officielle à travers la CNaPS (résultat logique du non-enregistrement des UPI). De même, 2 % des actifs des UPI informelles bénéficient de primes de fin d'année, seulement 1 % de congés payés et 1,8 % touchent une participation aux bénéfices. Les apprentis non rémunérés sont plus nombreux à bénéficier d'une prime de fin d'année, d'une participation aux bénéfices, ou encore d'autres formes de primes.

La participation de la population active dans les secteurs formel et informel est élevée, avec une forte présence de femmes. Le niveau de participation de la main-d'œuvre dans l'économie formelle et informelle est élevé par rapport aux pays pairs qui présentent des caractéristiques similaires en termes de niveau d'éducation et de revenu².

Madagascar présente également des niveaux relativement élevés d'entrepreneuriat et d'innovation par rapport aux pays pairs. À mesure que le pays continue de progresser dans l'utilisation de nouvelles technologies, y compris les services financiers numériques, le potentiel d'innovation et d'entrepreneuriat devrait s'accroître.³

Avec un accès aux marchés plus sûr et plus rémunérateur, la production des petits exploitants devrait augmenter pour le riz et pour d'autres cultures telles que le maïs, le soja, le manioc, qui sont importantes pour la sécurité alimentaire. De même, la production animale et la transformation agro-alimentaire devraient également se développer.

La crise sanitaire engendrée par le COVID 19 a entraîné une vague de licenciements massifs. Pour faire face à ces conséquences, des mesures de relance de l'économie seront prises, parmi lesquelles figurent la formation et l'appui aux néo entrepreneurs composés d'anciens employés du secteur formel mis au chômage technique suite à la crise, et qui chercheront à créer des activités génératrices de revenu en se mettant à leur propre compte.

Parmi les préoccupations majeures qui nécessitent des formations figurent la connaissance de base régissant les dispositions et textes réglementaires relatifs à l'exercice professionnel, le droit du travail, la comptabilité, le management, les outils de gestion, les règles de sécurité et d'hygiène, la recherche de marchés potentiels pour leurs produits ou services, le financement, la fiscalité, le leadership, la maîtrise des TIC, etc....

¹ Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel – INSTAT 2012

² Madagascar-Country-Economic-Memorandum-Scaling-Success-Building-a-Resilient

³ Memorandum Economique de Madagascar 2020- Bâtir sur les succès récents une économie plus résiliente

Il est aussi important d'encourager, à travers les formations, l'adoption de nouvelles technologies permettant à différents secteurs, et notamment l'agriculture, de réaliser leur potentiel économique.

Sur un autre plan, il est à noter qu'en 2012, 28 % des actifs des UPI étaient des jeunes de moins de 26 ans dont la majorité occupe des postes d'apprentis qui ont appris leur métier sur le tas (68,7 %). Ceci s'explique par l'absence voire l'inexistence de formations formelles dans plusieurs activités économiques (notamment dans le secteur de l'artisanat).

Dans l'attente de l'application de dispositions légales concernant l'apprentissage à Madagascar, qui reste non structuré, la formation appropriée pour les apprentis figure parmi l'une des priorités de cet appel à projets. Ceci afin de leur permettre d'évoluer dans un environnement adéquat pour l'acquisition de qualifications et de compétences reconnues à la fois par le système académique et par le marché du travail.

Le FMFP, avec l'appui de l'AFD, lance le deuxième appel à projets pour l'année 2020 sur les projets de type équité afin de financer des formations visant les objectifs sectoriels de qualification cités plus-haut dont :

- la qualification des chefs de microentreprises afin qu'elles puissent effectivement participer à la dynamique économique locale, pousser à une meilleure gestion de leur entreprise et améliorer leur résilience face aux crises ;
- la qualification des salariés des très petites entreprises et micro-entrepreneurs afin qu'ils puissent s'adapter aux exigences de leurs employeurs ;
- et la qualification des déflatés (autrement dit les personnes mises en chômage technique suite à la crise sanitaire) et jeunes en reconversion professionnelle dans le secteur informel sur des compétences requises par le marché du travail ; .

Une enveloppe de 1 260 000 000 MGA sera répartie sur les projets sélectionnés.

4. Les Orientations prioritaires

Pour cet appel à projets, les orientations prioritaires dans le cadre de développement des compétences dans le secteur équité seront axés sur :

- La Promotion du partenariat « entreprise formelle/entreprises informelles » dans le cadre des actions de « responsabilité sociétale d'entreprise » ou RSE
- Le Renforcement des capacités productives et de gestion des micro- et petits entrepreneurs
- Le Renforcement des capacités de résilience économique des petites entreprises face à la crise
- L'Aide à l'insertion ou la réinsertion des personnes déflatées et des jeunes en reconversion, ou en situation d'emploi précaire ou d'apprentissage informel dans des dispositifs économiques pérennes

iii. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés

En termes de sous-secteurs/ filières ou métiers visés,

- Tourisme (restauration, petit transport comme le *bajaj* ou le *cyclo-pousse*, tour operating, gîte d'étape, etc.)
- Artisanat (textile, accessoires, bois, pierre, vannerie, etc.)
- Santé et bien-être (plante médicinale, huile essentielle, etc.)
- Agriculture (vivrière, de rente avec les épices et la vanille, etc.) et petit élevage (apiculture, pisciculture, etc.)
- Transformation agroalimentaire
- Petits métiers urbains (commerce, transport en commun, informatique, mécanique, etc.)
- Éducation (enseignant des zones reculées, personnel administratif des écoles informelles)

En termes de qualifications et de compétences, le secteur visera à combler les lacunes sur,

- Les compétences techniques relatives à la production ou à la professionnalisation des métiers
- Les compétences managériales et entrepreneuriales relatives à la gestion
- Les compétences techniques relatives à la commercialisation, le marketing
- Les compétences spécifiques liées à la qualité, aux normes, la législation et les règles de sécurité ou d'hygiène

Des mesures prioritaires à prendre concernant l'amélioration de la situation du marché du travail et le développement des opportunités d'emploi

- Les qualifications sur la mutation numérique et la technologie informatique dans le secteur tertiaire
- Des formations sur la législation et la fiscalité appliquée aux très petites /petites et moyennes entreprises
- Des formations sur les textes réglementaires et droit du travail

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- La RSE et l'environnement à tous les niveaux ;
- La communication et le développement personnel adapté aux postes du secteur
- Le protocole sanitaire face aux pandémies

iv. En termes de bénéficiaires :

En termes de bénéficiaires, les projets financés auront comme cibles :

- Les entreprises informelles
- Les micro entrepreneurs et exploitants individuels mais aussi les employés des micros, petites et moyennes entreprises
- Les jeunes en reconversion professionnelle, ou en situation d'apprentissage ou en situation précaire d'emploi
- Les déflatés des entreprises
- La répartition des bénéficiaires tiendra compte de l'aspect genre et des jeunes avec un objectif d'au moins 50% de femmes (sauf pour des métiers spécifiques à démontrer dans le projet) et 50% de jeunes de 15 à 35 ans.

v. En termes de dispositifs de formation

Il est recommandé de mettre en œuvre des formations en centres de formation résidentiels ou sur le lieu de travail et des formations en alternance avec une forte proportion de pratiques professionnelles.

Pour les promoteurs des microentreprises, des formations basées sur les vécus professionnels seront privilégiées, favorisant les échanges avec les opérateurs économiques avec de l'expérience dans leurs domaines. Ces formations devront également être axées sur la pratique professionnelle. En termes de méthodologies, il est conseillé d'adopter une démarche expérientielle dans le processus d'apprentissage et de formation des micro-opérateurs.

Au vu du contexte, la formation à distance peut être envisagée sous réserve que le promoteur prouve la pertinence de sa méthodologie pour garantir le transfert et le développement de compétences.

vi. Sensibilités particulières liées au secteur

Seront considérés comme des atouts :

- Les partenariats entre les entreprises informelles et formelles
- Les projets intégrés (qui démontrent l'existence d'autres actions permettant l'atteinte des effets) / ou un Co-financement avec d'autres partenaires.

- Les dispositifs d'accompagnement existant (preuve de réinsertion, durabilité, etc.)
- Les projets générateur d'emploi ou contribuant au maintien de l'emploi et **l'amélioration des conditions de travail dans ces MPME ainsi que des conditions de vie des actifs en secteur informel**, ou aboutissant sur la formalisation (partielle ou progressive) de la structure
- Les projets axés sur les besoins du marché national/local
- Les projets soucieux de la préservation de l'environnement
- Les projets considérant la dimension genre (un objectif d'au moins de 50% de femmes formées)

5. Type de structures éligibles

Les différents promoteurs possibles de ce type de projet sont :

- Organisations, groupement, plateformes professionnelles légalement constituées (Exemple : Coopérative, GIE, Chambre consulaire, ...) à but non lucratif disposant d'une expérience professionnelle dans le domaine où sont formés les bénéficiaires (non formateur)
- Ayant comme mission la professionnalisation des bénéficiaires en situation d'apprentissage dans des dispositifs de production informelle ou ayant pour mission le renforcement des capacités des micros, petites et très petites entreprises, (formateur en même temps)
- Organisation territoriale à but non lucratif regroupant les producteurs ou artisans (non formateur)

Les responsabilités de gestion du projet et de conduite de la formation doivent être réparties de manière distincte dans la requête de financement.

6. Description de la réponse attendue

La réponse attendue du porteur de projets se conformera aux conditions ci-après :

- Le projet est porté par une des organisations listées plus haut ;
- Il concerne les types de projets ci-après avec les orientations prioritaires citées en supra :
 - La formation des micro- et petits entrepreneurs à la gestion et au développement de leur entreprise,
 - la formation des déflatés et des jeunes suivant un apprentissage traditionnel aux compétences requises par le marché du travail.
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet. Si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation.

7. Contenu de la proposition de projet

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMPP en Annexe 2, 3 et 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds sans que cela ne garantisse l'allocation systématique du financement pour son projet. Le porteur reste entièrement responsable du contenu du projet et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets ;
- L'intitulé du projet ;
- Le secteur d'activité concerné ;
- La durée du projet ;
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet ;
- L'identification des organisations partenaires du projet ;
- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe).

b. Contexte socioéconomique

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou dans les entreprises concernées ;
- Les grands besoins de qualification au niveau du secteur

c. Contexte du projet

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence aux besoins de ses cibles mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeux sectoriels), ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans le secteur équité ;
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ce secteur ;
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification ;
- Favoriser une montée en compétences des employés des entreprises du secteur (micro entrepreneurs, employés, maîtres d'apprentissage, apprentis) ;
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle.

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

d. Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins de compétences et de formation des entreprises et individus concernés :
 - Dans les domaines techniques, managériaux et sur le développement des compétences entrepreneuriales pour les micros et petits entreprises ;
 - Dans les métiers de base sur les priorités décrites pour le secteur et ciblant plus particulièrement les déflatés et/ou jeunes en reconversion ou d'apprentissage informel suivant les besoins requis par le marché.
- Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités du secteur ;
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire) ;
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés

- Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés ;
- Les jeunes/adultes concernés et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener et notamment la proportion de jeunes (15-35 ans) bénéficiaires de l'action ;
- La répartition de genre (au moins 50% des bénéficiaires).

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins sectoriels décrit plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

e. Modalités de la formation

Il s'agit de décrire les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du projet de formation comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
 - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁴, modalités de suivi et d'évaluation⁵ et production du cahier des charges de la formation interne
 - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi ; et production du cahier des charges de la formation externe
 - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁶, modalités de suivi et d'évaluation⁷ et production du cahier des charges de la formation en alternance
- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation.

f. Bénéficiaires

Il s'agit de décrire les bénéficiaires concernés :

- Décrire les caractéristiques des cibles de la formation, les opportunités et leurs possibles évolutions ;
- Les catégories des actifs concernés (micro entrepreneurs, employés, apprentis) et les niveaux de qualifications visés ;
- Les jeunes/adultes concernés et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener ;
- Les entrepreneurs/employés en situation d'emplois précaires et le type de professionnalisation induit par les actions de formation

g. Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié dans chaque entreprise suivant les règles de financement édictés pour cet appel à

⁴ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

⁵ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

⁶ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

⁷ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

projets)

- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, la production, l'organisation du travail ;
- Au niveau du secteur en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation ;

h. Durée

Préciser les dates prévisionnelles de début, de fin, la durée de la formation en jours et heures (éventuellement détailler le nombre et durée des modules).

i. Le budget

Sur la base du canevas proposé en Annexe, fournir les détails relatifs à :

- Le coût total du projet ;
- La part à apporter par le promoteur (le cas échéant) ;
- La part à apporter par d'autres partenaires (le cas échéant) ;
- La part demandée au FMFP.

j. Le cahier des charges

Le cahier des charges (Annexe 2) est à fournir obligatoirement lors de la soumission. Il est fortement conseillé de le remplir en collaboration avec le prestataire de formation. Le document fournira les informations relatives au :

- Programme détaillé de la formation : Intitulés, durée, objectifs, critères de mesure ;
- Le calendrier prévisionnel de la formation et des modules ainsi que le lieu de la formation ;
- La présentation des prestataires de formation par modules, le(s) formateur(s), leurs références relatives à la formation ;
- Les moyens et supports à utiliser pour la formation/module ;
- Une description des profils des bénéficiaires justifiant l'écart de formation à combler par la formation, fournir une fiche de poste si cela existe ;
- Méthode de suivi/évaluation, à chaud, à froid pour les résultats attendus pour les formés, l'entreprise, le projet.

8. Les conditions relatives au projet

a. Conditions financières

- Les projets soumis seront financés exclusivement par les Fonds abondés par l'Agence Française de Développement ;
- Un porteur ne peut bénéficier plus d'une fois par an des fonds additionnels pour le financement de son projet
- Le montant du financement par projet est plafonné à 50 000 000 Ar
- Détail des coûts :
 - Coût du service : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne
 - Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires (petits équipements, matières d'œuvres, fourniture), les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
 - Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement ;

- Un ratio coût-bénéfice doit être respecté (ne dépassant pas 300 000 Ar/apprenant). En cas de dépassement, le promoteur doit apporter la preuve de la pertinence du coût ;
- Le cofinancement (apport en nature ou une contribution financière) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation.

b. Conditions générales

- Seules sont éligibles à porter le projet de type équité les structures décrites dans le point 5
- Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité (tout besoin hors champs prioritaire sera rejeté)
- Le projet cible des projets de Formation Professionnelle Continue ou de type Pré-Emploi

9. Procédure de l'appel à projets

a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard **le 13 septembre 2020**.

Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : ap@fmfp.mg avec la mention en objet « **soumission définitive équité AP 3** » et les dossiers physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés ou déposés à l'adresse suivante durant les jours et heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),
Tour Zital, 4^{ème} étage, Route des hydrocarbures Ankorondrano,
Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

b. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

Etapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Etape
31/07/2020	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
13/09/2020	Date limite de réception des propositions
14/09/2020	Analyse de recevabilité
21/09/2020	Instruction des réponses recevables
07/10/2020	Tenue des Comités de sélection (CSP)

25/10/2020	Notification de la décision / contractualisation
30/10/2020	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet (dans un délai de un an après contractualisation)

c. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

Point Important : Le projet sera sélectionné avant tout à partir de critères relatifs à la qualité et à la cohérence avec les orientations stratégiques du secteur. Les aspects financiers et le respect des ratios compléteront les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet.

d. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité Sectoriel Paritaire de l'équité.

e. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité Sectoriel Paritaire compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

f. Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des)

formation(s) (annexe 2 de la trame) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document/ou demande d'accompagnement, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : projetsdeformation@fmfp.mg , Tél. +261 22 538 86/ +261 34 41 593 36/ +261 34 41 592 77.

10. ANNEXE

Annexe 0 : Formulaire de demande de financement (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)



**FORMULAIRE DE DEMANDE
PROJET DE TYPE EQUITE**

Codification EQ

Num Ordre XXX

Pour un traitement rapide de votre demande, merci de bien vouloir compléter tous les champs ci-dessous					
INTITULE DU PROJET					
Intitulé					
PORTEUR DE PROJET					
Nom/Raison Sociale					
Adresse complète		Site web			
Mail de l'organisme		Téléphone			
Territoire	Région			District	
	Commune			Ville/hameau	
Représentant principal (Signataire de la convention)	Nom et prénoms			Contact Tel	
	Titre			Mail	
Responsable (interlocuteur du Fonds)	Nom et prénoms			Contact Tel	
	Titre			Mail	
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE					
Courte Description du projet (contexte, Objectifs, finalité, partenaires) - 200 mots					
Description du contexte du secteur/filière/métier/marché concerné par le projet (en lien avec la formation)					
Déficits en compétences des cibles concernés et mutation à faire face (microentrepreneurs, jeunes, déflatés)					
OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PROJET					
Quel(s) objectif(s) vise(nt) le projet à moyen/long terme/ Quels sont les bénéfices attendus à long terme pour le secteur en termes de capacité de diffusion et de transfert de la formation					
Quels sont les objectifs ou bénéfices attendus pour l'organisme, l'activité économique ou le(s) bénéficiaire(s) à moyen terme					
Quels sont les bénéfices attendus à court terme pour les cibles : renforcer les compétences (techniques et comportementales) des cibles, initier des cibles à une nouvelle activité, intégrer de nouveaux arrivants... ;					
FORMATION					
Démarches d'identification des besoins communs de compétences et de formation des cibles du territoire concernés (microentrepreneurs, jeunes, déflatés) - 200 mots max					
Courte description de la formation à financer (objectifs ou compétence =s à acquérir, déroulement de la formation, et l'évaluation, etc.) -					
BENEFICIAIRES					
Formation des microentrepreneurs		Total	H	F	Jeunes de <35ans
Nombre de microentrepreneurs		0			
Type de métiers concernés par la formation					
Niveaux de qualification visés					
Formation jeunes/déflatés en apprentissage/reconversion		Total	H	F	Jeunes de <35ans
Nombre de jeunes en situation d'apprentissage		0			
Types de métiers auxquels doit mener la formation					
Niveaux de qualification visés					
TYPE DE FORMATION					
Intitulé des modules					
Lieu de formation					
Type de formation (cocher un <input checked="" type="checkbox"/> votre choix)	En situation de travail	En centre de formation externe	En centre de formation interne	En alternance	En formation à distance

TRAME D'APPEL À PROJETS POUR LE SECTEUR EQUITÉ

Identification et référence du (des) prestataire(s)								
Identification du (des) prestataire(s)	Nom(s)		Module		Mail/adresse		Téléphone	
Prestataire 1								
Prestataire 2								
Prestataire 3								
Prestataire 4								
Moyens matériels	détails à fournir dans l'annexe 2		Matériel pédagogique		détails à fournir dans l'annexe 2		Intrants/Fournitures	
Programme/modalités formation	Détails à fournir dans l'annexe 2							
Modalités de suivi/évaluation	Détails à fournir dans l'annexe 2							
Expérience/expertise	Expérience du prestataire dans le domaine de formation proposé et dans la formation - Fournir des références d'interventions				Expertise du prestataire - Fournir des références d'interventions			
	Date	Organisme	Téléphone	Mail	Date	Organisme	Tél	Mail
Référence 1								
Référence 2								
Référence 3								
DUREE ET MODALITES								
Pour la formation des micro- et petits entrepreneurs								
Durée globale en heures/bénéficiaire								
Module 1								
Module 2								
Module 3								
Durée globale de la formation								
Module 1								
Module 2								
Module 3								
Date de début (jj/mm/aaaa)					Date de fin (jj/mm/aaaa)			
Pour la formation des jeunes/défilés en reconversion/situation d'apprentissage								
Durée globale en heures/bénéficiaire								
Module 1								
Module 2								
Module 3								
Durée globale de la formation								
Module 1								
Module 2								
Module 3								
Date de début (jj/mm/aaaa)					Date de fin (jj/mm/aaaa)			
Résultats attendus en termes d'apprentissage et de formation (objectifs opérationnels)								
Pour les microentrepreneurs								
Pour les jeunes en situation d'apprentissage								
Description des moyens de vérification des résultats visés								
A fournir dans l'annexe 2								

Annexes

- 1 Lettre de demande de financement (canevas disponible)
- 2 Le cahier des charges du projet de formation (canevas disponible)
- 3 Le Budget du projet (canevas disponible)
- 4 Une déclaration d'intégrité signée par le porteur de projet (canevas disponible)
- 5 Fiche de présentation du porteur de projet
- 6 Copie CIN du représentant du porteur de projet
- 7 Copie des Récépissé / Agrément / NIF&STAT du porteur
- 8 Copie du Statut avec les adresses et coordonnées

NB : Tout autre document que le promoteur jugera utile pourra être fourni avec le dossier

Annexe 1 : [Canevas du formulaire de lettre de demande de financement](#) (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Lettre de demande de financement

**LOGO du
promoteur (si
disponible)**

Nom de l'organisation :

Adresse :

Contact :

E-mail :

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « » dans le secteur « », pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... .

La formation ciblera(spécifier les cibles)..... dans la région de

Et se déroulera sur une durée de(chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur
(Titre/Nom et prénoms)

Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

ANNEXE 2 : CAHIER DES CHARGES DU PROJET DE FORMATION - Type EQUITE

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Table des matières

1. PRESENTATION GLOBALE DU PROJET	2
2. CONTEXTE ET ENJEUX	2
3. CIBLE	3
4. OBJECTIFS.....	4
4.1. Objectifs stratégiques	4
4.2. Objectifs opérationnels de la formation	4
5. PRESENTATION DE LA FORMATION	5
6. PRESENTATION DU PRESTATAIRE DE FORMATION	6
7. LE PROGRAMME DE FORMATION.....	6
7.1. Les objectifs de formation	6
7.2. Le contenu de la formation, supports et moyens pédagogiques utilisés	7
8. LES MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION	7
8.1. Le suivi.....	7
8.2. L'évaluation.....	8
9. PLANNING OU CALENDRIER DE REALISATION	9

1. PRESENTATION GLOBALE DU PROJET

TITRE DU PROJET :	
INTITULE DES MODULES DE FORMATION :	
REGION/VILLE DE MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION :	
IDENTITE DU PORTEUR DE PROJET :	
PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE :	
NOMBRE DE PERSONNES A FORMER :	
MONTANT GLOBAL DU PROJET :	
MONTANT DEMANDE AU FMFP :	
PART APPORTEE PAR PORTEUR :	

2. CONTEXTE ET ENJEUX

Décrire brièvement le contexte et les enjeux du projet. En quoi prend-il en compte :

- Les besoins de qualification aux niveaux des cibles ?
- Les mutations auxquelles ces derniers doivent faire face ?

Décrire l'origine du projet : à quel besoin clairement identifié répond-il. Est-ce ce que cela correspond aux catégories suivantes :

- Le renforcement de capacité dans la gestion d'entreprise ;
- Le renforcement de capacité des maîtres d'apprentissage qui professionnalisent un très grand nombre de jeunes malgaches ;
- La professionnalisation des jeunes apprentis de l'apprentissage traditionnel aux compétences requises par le marché du travail

(Merci de remplir ici)

3. CIBLE

Préciser les caractéristiques de la population à former :

- Nombre, catégorie professionnelle et statut des cibles à former ;
- Homogénéité, hétérogénéité en termes de niveau de formation ;
- Langue (s) parlée(s) par les participants
- Attentes des bénéficiaires par rapport à la formation et, le cas échéant, les prérequis demandés ;
- Mode de sélection des futurs bénéficiaires.

Le projet doit viser les catégories de cibles suivants :

- Des micro- et petits entrepreneurs ;
- Des jeunes apprentis en situation précaire d'emploi ou en reconversion/déflatés.

(Merci de remplir ici)

4. OBJECTIFS

4.1 Objectifs stratégiques

Il s'agit de décrire brièvement :

- Les bénéfices attendus à court terme pour les cibles : renforcer les compétences (techniques et comportementales) des cibles, initier des cibles à une nouvelle activité, intégrer de nouveaux arrivants... ;
- Les bénéfices attendus à moyen terme pour l'organisme : quels impacts pour l'activité, l'organisation du travail et la production de biens et de services pour les organismes ou cibles (exemple : créer une nouvelle culture managériale, maîtriser de nouvelles technologies, ...) ?

- Les bénéfices attendus à long terme pour le secteur en termes de capacité de diffusion et de transfert de la formation

(Merci de remplir ici)

4.2 Objectifs opérationnels de la formation

Préciser en fonction des objectifs définis (par nombre et catégorie de cibles), par le projet ce que les apprenants à l'issue de la formation doivent être capables de faire tels que :

- Mieux maîtriser leur poste de travail, leur métier ;
- Acquérir des compétences pour pouvoir évoluer professionnellement
- Acquérir des compétences pour mieux aider les autres à évoluer
- ...

(Merci de remplir ici)

5. PRESENTATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'être précis et clair et de répondre aux requêtes suivantes :

- Décrire globalement la formation : durée, modalités de réalisation (formation en salle, à distance), lieu de formation et toute autre information utile concernant la mise en œuvre de la formation.
- Préciser les attentes et exigences particulières de l'organisme contractante ou des organismes ou cibles partenaires.
- Préciser le nombre de jours pour une formation en présentiel et la durée globale pour les autres modes de formation.
- Indiquer le profil exigé des prestataires (expertises et expériences)
- Indiquer les langues requises pour l'animation et les supports requis (pédagogiques et matériels)

(Merci de remplir ici)

6. PRESENTATION DU PRESTATAIRE DE FORMATION

Il s'agit de préciser les points suivants :

- Si le prestataire est un organisme, un cabinet :
 - Son positionnement institutionnel : raison sociale, statut, accréditation, ...
 - Les ressources humaines mises à disposition du projet : nom, qualification et expérience de(s) intervenants et production de leurs CV en indiquant leurs qualifications, compétences et expériences relatives au projet.
 - Ses références d'interventions similaires au projet présenté.
- Si le prestataire est(sont) un (des) intervenant(s) individuel(s) : fourniture d'un ou des CV détaillant les qualifications, compétences et expériences dans le domaine visé par le projet.

(Merci de remplir ici)

7. LE PROGRAMME DE FORMATION

7.1 Les objectifs de formation

- Les compétences visées dans les descriptifs de poste ou référentiels de métier. Mettre en annexe les descriptifs des postes/fiches suivant le modèle suivant :

Intitulé du poste	
Statut du poste	Un poste à temps plein, ...
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> • Analyser ... ; • Concevoir des ... ; • Contribuer à ... ; • Etc.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances en ... ; • Capacités en ... ; • Sens des relations, ... ; • Maîtrise indispensable des outils : ...
Environnement de travail	Poste basé à ... avec des interventions locales ou sur toute l'étendue du territoire malgache.

- Ou mettre en annexe les référentiels concernés
- Les prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation (description des niveaux de compétences requise, etc.)

7.2 Le contenu de la formation, supports et moyens pédagogiques utilisés

Il s'agit de détailler le contenu, les supports et moyens comme suit :

- Les descriptifs du contenu de chaque module suivant chaque objectif d'apprentissage

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

- Les descriptifs des ressources pédagogiques utilisées

Intitulé du module	Durée horaire	Supports de formation	Outils et matériels conçus pour la formation

8. LES MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

8.1 Le suivi

Le suivi démarre dès l'entame de la préparation de la formation et continue durant sa mise en œuvre. Il s'agit d'évaluer la manière dont le projet est réalisé selon les critères d'analyse répertoriés dans le schéma ci-dessous.

Bénéfices attendus du projet	Résultats à atteindre	Indicateurs de mesure	Périodicité du suivi
Bénéfices attendus pour les formés			

Bénéfices attendus pour l'organisme			
Bénéfices attendus pour le secteur/territoire			

Le suivi de l'exécution de l'action et l'appréciation des résultats relèvent de la responsabilité de l'organisme.

Le suivi est à documenter globalement (voir tableau ci-dessous) et à l'aide des outils suivants : tableau de bord (chronogramme), rapports/compte-rendu de formation, feuilles d'émargement (fiches de présence) ...

8.2 L'évaluation

Il s'agit de décrire les modalités d'évaluation de la formation et de préciser les indicateurs servant à mesurer l'acquisition effective des compétences visées.

Il y a deux grands types d'évaluation à prendre en compte :

- L'évaluation à chaud (proposée généralement par le formateur, elle peut impliquer le client). Elle se passe pendant ou à l'issue des formations ;
- L'évaluation à froid (proposée généralement et de manière conjointe par le client et le formateur) après une durée relativement longue suite à la formation. Elle permet d'apprécier l'efficacité de la formation dans le milieu de travail de l'individu.

Le formateur doit définir un parcours d'évaluation avec les outils y afférents. L'évaluation peut prendre plusieurs formes dont l'évaluation des acquis de l'apprenant à l'issue de la formation sous forme de :

- Tests réguliers de contrôle des connaissances ;
- Examens professionnels ;
- Fiches d'évaluation à remplir périodiquement par les formés ;
- Entretien avec un jury professionnel.

Si la formation est certifiante, il y a lieu de mettre de communiquer le référentiel de certification correspondant.

(Merci de remplir ici)

9. PLANNING OU CALENDRIER DE REALISATION

Format Excel disponible en annexe

N.B : si vous estimez important de mettre en attaché le programme détaillé de formation, merci de le mettre en annexe de ce cahier des charges

Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas

1. Type de formation à distance

Formation synchrone

- Classes virtuelles ou Webinaire
- Visioconférence
- Mooc
- Tutoriel
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

Formation asynchrone

- Cours avec support sous format électronique
- Cours avec support sous format physique
- Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

(*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

2. Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
<input type="checkbox"/> Supports visuel en direct <input type="checkbox"/> Support auditif en direct <input type="checkbox"/> Tutoriel <input type="checkbox"/> Fichier d'apprentissage téléchargeable <input type="checkbox"/> En interaction (wiki, blogs, etc.) <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone <input type="checkbox"/> Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*) <input type="checkbox"/> Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone <input type="checkbox"/> ouvert suivant disponibilité de l'apprenant <input type="checkbox"/> Autres

(*) merci d'expliquer le fonctionnement :

3. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			<input type="checkbox"/> Résidence de l'apprenant <input type="checkbox"/> Sur le lieu de travail <input type="checkbox"/> Ailleurs (préciser)

4. Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme :

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

Présenter la plateforme et donner quelques références

5. Moyens matériels et pédagogiques

(*) le FMFP évaluera si tous les bénéficiaires de formations à distance disposent des conditions matérielles pour les suivre (accès à un ordinateur, à internet etc.)

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/ fourniture (*)	Description
		<input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Impression-duplication-envoi <input type="checkbox"/> Matériels informatiques <input type="checkbox"/> Tablettes <input type="checkbox"/> Equipement de visioconférence <input type="checkbox"/> Matériels médiathèques <input type="checkbox"/> Autres	

6. Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> • Analyser ... ; • Concevoir des ... ; • Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques en ... ; • Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; • Sens des relations, travail en équipe, ... ; • Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

7. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
Les apprenants (formés)	<input type="checkbox"/> Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) <input type="checkbox"/> Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) <input type="checkbox"/> Logiciel de suivi installé <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
La plateforme (formateur)	<input type="checkbox"/> Sécurité des données (*) <input type="checkbox"/> Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) <input type="checkbox"/> Pondération Exercice et Théorie (*) <input type="checkbox"/> Accès aux résultats des Test en ligne (*) <input type="checkbox"/> Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) <input type="checkbox"/> Rapportage périodique de la plateforme* <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Le support	<input type="checkbox"/> Un support électronique communiqué (*)

(*) Conditions obligatoires

7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation


	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Évaluation des prérequis (*) <input type="checkbox"/> Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*) <input type="checkbox"/> Évaluation certifiante après la formation/module (quizz) (*) <input type="checkbox"/> Interview/entretien téléphonique ou en ligne <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

(*) Conditions obligatoires


7-3 Comment évaluer les résultats du projet

	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour l'entreprise	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) Homme : Femme : Total : <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE) Homme : Femme : Total :	<input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :


Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

 BUDGET DETAILLE								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	Part du coût global de la contribution du promoteur	Part du coût global à financer par d'autres partenaires (merci de préciser)	Part demandée au FMFP
Coût total de la prestation								
Honoraire (si prestataire externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si formateur en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Coût pédagogique								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0

(*) rajouter des lignes si nécessaire

 RECAPITULATIF DU BUDGET	
Coût total de la prestation	-
Coût pédagogique	-
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)	-
Autres	-
Coût total	-
Part demandée au FMFP	-
Part du coût global de la contribution du promoteur	-
Part du coût global à financer par d'autres partenaires (merci de préciser)	-

Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance / mixte (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

 <div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">BUDGET DETAILLE</div> <div style="text-align: center;">CAS D'UNE FORMATION A DISTANCE EXCLUSIVE</div>								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Frais de formateur								
Frais d'abonnement/inscription au site web/plateforme en ligne) par personne	<i>à préciser</i>							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Coût pédagogique								
Connexion internet	<i>à préciser</i>							
Coût téléphonique	<i>à préciser</i>							
Frais d'envoi physique de documents	<i>à préciser</i>							
Fournitures et supports	<i>à préciser</i>							
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	<i>nb</i>							
Hébergement	<i>nuitée</i>							
Frais de déplacement	<i>à préciser</i>							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0
(*) en dehors du droit de tirage								

 <div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">RECAPITULATIF DU BUDGET</div>	
Coût des prestations de formation	-
Frais pédagogiques	-
Accommodations des participants	-
Autres	-
Coût total	-
Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)	-
(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	-
Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	-

Annexe 4. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé du projet : _____ (le "Projet")

A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
 - b. nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar
 - 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à

ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;

- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;
4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.
5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :
 - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
 - 6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 - 6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
 - 6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec

les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de⁸ _____

Signature : _____

En date du : _____

⁸ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire